

RENFORCER LES CAPACITÉS DES FEMMES DE LA COFERSA POUR SON PLAIDOYER EN FAVEUR DES SEMENCES PAYSANNES

Pays et lieu : Mali/Sikasso

Église ou organisation concernée : Convergence des femmes rurales pour la Souveraineté Alimentaire

Nom, coordonnées et fonction du responsable : TRAORE Alimata Présidente de la COFERSA, Paysanne agricultrice, tel : 00223 76 03 07 67, alimaatou@yahoo.fr, Skype ; alimatoutraore2

Période concernée par l'expérience/le projet : 2017-2018

Auteur de la fiche : COFERSA/Alimata

Date de rédaction de la fiche : Août 2018

DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE :

<p>Contexte national/régional/local</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Mali fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA) selon la définition des Nations Unies en 2013. La pauvreté y est particulièrement prégnante dans les zones rurales, caractérisées par des agricultures paysannes familiales, très vulnérables aux impacts du changement climatique, et fragilisées par des systèmes économiques globalisés. • La région de Sikasso se trouve dans un paradoxe. Alors que c'est la région du Mali qui a la production agricole la plus importante, c'est aussi la région où la situation alimentaire et nutritionnelle est la plus dégradée. • Face aux enjeux agricoles, alimentaires et sociétaux actuels, l'agroécologie paysanne est une démarche agricole à forte plus-value à la fois environnementale, sociale et économique. Elle repose sur des pratiques accessibles à tous, et adaptables à tous les territoires, permettant de produire une alimentation saine en quantité, tout en préservant les patrimoines nourriciers. En agroécologie paysanne, la production et la valorisation des semences locales joue un rôle important. • Depuis plusieurs années, la COFERSA s'est engagée pour la promotion des semences paysannes qui garantissent des systèmes agricoles et alimentaires autonomes
<p>Situation de départ, problématique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au Mali, les agriculteurs utilisent majoritairement des semences traditionnelles pour leurs cultures alimentaires. Par contre, pour les cultures encadrées comme le coton et le riz irrigué et pour plusieurs espèces maraichères, ils sont complètement dépendants des semences certifiées vendues sur le marché et des autres intrants du kit technologique. • Le système semencier des variétés d'origine végétale est soutenu par un cadre juridique national, sous régional et international qui mérite d'être clarifié et compris par tous les acteurs. • Au niveau national, ce cadre ne semble prendre en compte que la filière des semences certifiées, et se trouve peu adaptée aux variétés traditionnelles et paysannes. Les droits des agriculteurs sur ces variétés qu'ils ont conservés et diversifiées s'en trouvent fragilisés. • Il apparaît donc important de réfléchir à un mode de protection de ces droits et des ressources génétiques sur lesquelles ils portent. • Des textes internationaux auxquels le Mali a adhéré comportent des éléments intéressants visant cette protection. La mise en œuvre de ces instruments au niveau national pourrait offrir des pistes de solution à cette situation.

Actions mises en places/ Moyens utilisés / Approche et outils utilisés	<p>Activités réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de la rencontre des femmes leaders pour la formulation des messages sur les enjeux, la production et la promotion des semences paysannes, • Enregistrement du message en langue bamanankan en studio radio et traduction en langue sénoufo. • Multiplication de 80 cartes mémoires contenant l'émission en bamanankan et en sénoufo et diffusion auprès des femmes, des communautés, des autorités, des organisations de la société civile nationale. • Rencontre d'échange entre femmes leaders pour définir les éléments à décrire dans l'affiche ; <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des écrits de l'affiche ; - Traduction des textes en bamanankan ; - Mise en forme avec graphiste, correction et validation - Edition de 500 affiches ; • Atelier d'échange et de sensibilisation des femmes de 02 coopératives dans les villages de Longorola et Zamblara ; • Atelier de partage et de mise en commun pour l'enregistrement et le partage des semences paysanne ;
Résultats / Evènements ayant eu lieu / Changements	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des responsables (04) dans la formulation, l'enregistrement, la traduction et la diffusion du message sur les semences paysanne dans la radio; • Diffusion du message enregistré sur 3 radios locales dans la région de Sikasso (Kéné Dougou, Bènde et Voix de jeune) 2 fois par semaine pendant 6 mois. • Diffusion de 400 affiches aux femmes, aux autorités, aux villages, dans les ateliers aux organisations paysannes nationales, régionales et internationales ; • Participation des hommes et des élus locaux ; à la Collecte des semences paysannes dans le village avec les femmes et description des variétés avec la fiche ; • Recensement : de 07 variétés de riz, 05 variétés de sorgho, 02 variétés de petit mil, 02 variété de gombo, 01 tomate ; Reconnaissance des semences paysannes dans assurance de la Souveraineté Alimentaire dans les villages • Participation aux prises de décisions dans les familles, dans la communauté sur les semences paysannes ; • Mise en commune des résultats de collecte et de partage des semences avec 4 responsables des deux coopératives, 10 femmes et hommes de la coopérative et du village ; • Choix des femmes et hommes producteur des semences paysannes pendant l'hivernage ; • Mise en place d'un comité de suivi de la production des semences paysanne dans les deux villages avec 2 femmes de chaque village et 3 responsables de la COFERSA ; • Assure la disponibilité des semences paysanne dans les villages, au sein des coopératives et a la COFERSA.

LIMITES : (de l'expérience / des actions mises en place / des moyens utilisés, ce qui a manqué, qui n'a pas marché)**Actions mises en place**

- Insuffisance du nombre de session d'échange dans le village (1fois)

Ce qui a manqué :

- Prise en charge du comité de suivi de la production a la récolte ;
- Partage des résultats de la production des semences paysanne aux femmes et dans le village ;

Moyens utilisés :

- Coût diffusion radio ;
- Dépassement de certaines activités ;

CONDITIONS DE RÉUSSITE : (ce qui a été important pour la réussite de l'expérience)

- Un message clair sur les enjeux des semences paysannes disponible
- Bonne diffusion du message, beaucoup de retours positifs
- Début de reconnaissance des semences paysannes dans la région de Sikasso ;
- Nouvelle édition et diffusion des affiches avec intégrations des observations Reconnaissance du rôle des femmes dans la sauvegarde des semences paysanne par les autorités du village ;
- Accompagnement des femmes par les hommes dans la production et la conservation des semences paysanne ;
- Enregistrement des quantités de semences produites au niveau des 2 coopératives et de la COFERSA ;
- L'engagement d'un partenaire PPP avec la collaboration de l'assistance de BEDE ;

QUEL BILAN/APPRÉCIATION FINALE CONCERNANT CETTE EXPÉRIENCE ?

Leçons apprises, ce qui ressort à titre d'apprentissage, positif ou négatif

Positif :

- Echange sur les semences paysannes dans les villages avec les femmes et les hommes ;
- L'intérêt des hommes a accompagné les femmes et à participer au projet ;
- Engagement collectif des femmes sur la production et la promotion des semences paysanne ;
- Inventaire de plus de semences paysannes cultivée par rapport au semences améliorée ;
- Maîtrise de la production et de la conservation des semences paysanne par les femmes ;
- L'engouement des femmes dans la production et la conservation ;
- L'accompagnement technique et financière du partenaire PPP et de la collaboration et accompagnement de BEDE.

Négatif :

- Pour le moment rien n'a été constaté ?

POUR ALLER PLUS LOIN : (source bibliographique, site internet, etc.)

- Voir le site de bédé
- Poursuite de la diffusion du message dans d'autres régions d'intervention de la COFERSA Visibilité de la COFERSA sur la protection et la conservation des semences paysanne dans les deux villages sensibilisés,
- Poursuite de la visibilité et appropriation du concept des cases vivantes de semences paysannes défini avec le COASP-Mali ;
- Elargir dans d'autres coopératives la sensibilisation et l'inventaire et la production ;
- Poursuivre l'inventaire et la description d'autres semences paysannes et des semences maraîchère ;
- Poursuite du plaidoyer dans les villages Diffusion et valorisation permanentes des semences paysannes ;
- Mise à disposition des semences paysanne dans les coopératives ;
- Appui au comité de suivi pour la continuer et faire le suivi et évaluation ;